

AVIS PUBLIC

BIENS MIS SUR LE CARREAU

AVIS est donné au propriétaire des biens mis sur le carreau à la suite de l'éviction du 19 mars 2019 au 615, avenue Champagneur, #4, arrondissement d'Outremont, Montréal, Québec, qu'à défaut de réclamer ces biens meubles laissés dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits conformément à la loi.

Les propriétaires des biens précités sont priés de communiquer avec la soussignée au 514 495-6280 afin de récupérer leurs biens avant la date d'échéance.

Montréal, le 14 juin 2019 La Secrétaire d'arrondissement

Julie Desjardins, avocate

